



Extract of Village de FORT-COULONGE

<http://www.fortcoulonge.qc.ca/POLITIQUE-D-ENTRETIEN-DES-CHEMINS-D-HIVER>

# POLITIQUE D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

- Services municipaux - Administration - Politiques et procédures -

Publication date: mardi 14 mars 2017



Copyright © Village de FORT-COULONGE - Tous droits réservés

## MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

**OBJET : Le Conseil municipal**

**POLITIQUE NUMÉRO : TR-2010-001**

**APPROBATION DONNÉE PAR : POLITIQUE D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : Hiver 2010**

**DATE DE RÉVISION : résolution no. 2010-12-226**

**SECTION : TRANSPORT (Voirie)**

## PRÉAMBULE

Suite aux discussions antérieures sur l'entretien des chemins d'hiver et à la rencontre de travail des membres du conseil municipal du Village de Fort-Coulonge qui a eu lieu le 20 octobre 2010, plusieurs constats ont été faits sur le déblaiement des chemins d'hiver.

La présente politique est issue de cette rencontre et n'a pas pour but de restreindre les ressources disponibles mais bien d'en faire une utilisation équitable en fonction des objectifs des membres du conseil.

La politique d'entretien des chemins d'hiver relève d'une décision prise dans l'intérêt du public en respectant la loi.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Toujours en assurant la sécurité des usagers et le maintien de la fluidité de la circulation, la politique et les opérations d'entretien des chemins en période hivernale permettront de décréter certains secteurs du village de Fort-Coulonge « SECTEURS BLANCS ».

Afin de répondre à son plan stratégique ; cette politique vient soutenir le désir de la municipalité de se tourner vers une orientation plus écologique dans le domaine de l'entretien hivernal de notre communauté.

La politique permettra de mieux définir les travaux de déblaiement de neige et vise à réduire dans l'environnement, les quantités de sel et de sable utilisés lors de l'épandage et ainsi diminuer les gaz à effet de serre.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Campagne de sensibilisation auprès des citoyens.
2. Installation d'enseignes avec pictogramme de flocon de neige aux entrées du village du Fort-Coulonge.
3. Identification et entretien des artères principales
4. Entretien des rues artères secondaires « Secteurs blancs »

# PROCÉDURES

## 1. Campagne de sensibilisation auprès des citoyens.

Les citoyens seront informés de cette nouvelle politique via le site internet et la Radio du Pontiac

## 2. Installation d'enseignes avec pictogramme de flocon de neige

Les enseignes avec pictogramme de flocon de neige seront installés aux entrées du Village de Fort-Coulonge :  
2 sur la rue Principale, 2 sur la rue Baume, 1 sur la rue Dempsey et  
1 sur le chemin Bord-de-l'eau.

## 3. Identification et entretien des artères principales

- Les rues suivantes sont désignées, artères principales pour le déblaiement des rues durant la période hivernale ;
- Principale
- Baume
- Dempsey
- Chemin du Bord-de-l'eau
- Romain
- Coulonge
- Charles.

La priorité d'intervention sera accordée aux artères principales

## 4. Entretien des rues considérées artères secondaires ; « Secteurs blancs »

Le village de Fort-Coulonge veut limiter l'épandage de sable et de sel sur les rues considérées « Secteurs blancs » (toutes autres rues que celles énumérées précédemment). Les tronçons visés par cette démarche conserveront leur ordre de priorité d'intervention.

Afin de respecter les objectifs de cette politique, la chaussée devra présenter un fond de neige durci ; par la suite, une quantité minimum de sable sera épandue seulement aux intersections des rues désignées « Secteurs blancs »

Les usagers devront adapter leur conduite selon les conditions de la chaussée.

A noter, qu'en cas de verglas, ces tronçons seront traités de la même façon que les artères principales mais toujours selon le minimum d'épandage d'abrasifs.

[>](IMG/pdf/plan_de_deneigement_et_de_deglacage.pdf "PDF - 139.8 ko")

## PLAN DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE